



**MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST**  
**741, CHEMIN HUNTER**  
**AYER'S CLIFF, QUÉBEC J0B 1C0**  
**TÉL : 819-838-4334**  
**COURRIEL : BARNSTON.OUEST@XITTEL .CA**

## **AVIS PUBLIC**

---

### **Règlement numéro 263-2018 fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2018 et les suivants**

---

Aux personnes intéressées par le règlement numéro 263-2018 fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2018 et les suivants.

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, que le règlement numéro 263-2018 fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2018 et les suivants est entrée en vigueur le 5 mars 2018.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 741, chemin Hunter à Barnston-Ouest de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Barnston-Ouest, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de mars 2018.

Sonia Tremblay  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière